

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 septembre 2025

RÉSILIENCE DES INFRASTRUCTURES CRITIQUES ET RENFORCEMENT DE LA
CYBERSÉCURITÉ - (N° 1112)

Tombé

N° CS340

AMENDEMENT

présenté par
Mme Le Hénanff, rapporteure

ARTICLE 14

À l'alinéa 9, après le mot :

« organisationnelles »,

insérer les mots :

« mentionnées au premier alinéa ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.